



# Hypothèque pour garantie de dette

Par **Mythra**, le **13/02/2020** à **11:13**

Bonjour,

Voici les éléments de ma requête : j'ai consenti un prêt, de particulier à particulier, à une amie , montant 50.000€, cette dette ayant été enregistrée officiellement au service des impôts . Je souhaiterais engager une hypothèque sur son domicile, seul bien dont elle est propriétaire, car, ayant bénéficié depuis peu d'une très maigre retraite, elle vient d'obtenir l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées ( ASAP) pour percevoir un revenu minimum. Ayant 87 ans, elle peut estimer une espérance minimum de vie de 20 ans, mais la CARSAT doit récupérer, à son décès , un montant estimé à 160.000€. Son appartement est actuellement estimé à 200.000€, localisé à Tours-37100. Sa fille serait sa seule héritière.

Plusieurs questions :

Puis-je engager une hypothèque sur ce bien et quel type d'hypothèque ?

Possibilité de ne faire qu' une hypothèque " partielle" sur ce bien, afin de ne couvrir qu'un montant de 50.000€ ?

La CARSAT est-elle prioritaire sur moi pour demander une hypothèque afin de s'assurer du recouvrement des sommes versées par l'ASAP ?

Qui enregistre l'hypothèque ( le notaire de famille de mon amie ?)

Cet enregistrement nécessite-il ma présence physique ( j'habite à Millau ) ou bien cela peut-il se faire à distance ?

Une estimation du coût de l'hypothèque ?

Je vous remercie pour une réponse à ces différentes questions .

Pour ce cas de figure, quels services pourriez-vous me proposer et leur tarification ?

Cordiales salutations.